



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2017

Le Conseil Municipal,

- OBSERVE une minute de silence en hommage à monsieur Denis BAUSSAN, président de l'amicale des anciens combattants et victimes de guerre, décédé le 4 février 2017.
- EST INFORME du dépôt d'une question d'actualité par le groupe d'opposition « Un cœur pour Eragny » qui sera abordée en fin de conseil.
- APPROUVE le compte rendu du conseil municipal du 26 mai 2016 – **A L'UNANIMITE**
- PREND ACTE de la conduite du Débat d'Orientation Budgétaire préalable à l'élaboration du budget prévisionnel 2017.
- DECIDE de modifier la délibération du 24 septembre 2015 pour permettre de poursuivre l'application d'un forfait pour les charges des agents logés pour nécessité absolue de service et dans le cadre d'une convention d'occupation précaire avec astreinte sur la base d'un forfait mensuel de 150 euros et de 100 euros, spécifiquement pour le gardien de la Cavée, durant l'année 2017 – **A LA MAJORITE**
- APPROUVE l'application des plafonds et planchers des participations familiales tel que définis par la Caisse nationale d'allocations familiales pour l'année 2017 pour les tarifs d'accueil Petite enfance – **A L'UNANIMITE**
- FIXE les tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2017, dans le cadre de l'accueil d'urgence, à chacun des établissements d'accueil de jeunes enfants comme suit :
 - 1,57 € de l'heure pour la crèche collective
 - 1,40 € de l'heure pour la crèche familiale
 - 1,22 € de l'heure pour le multi-accueil – **A L'UNANIMITE**
- DECIDE de créer, à compter du 1^{er} avril 2017, un poste « adulte relais », à temps complet – **A L'UNANIMITE**
- DECIDE de créer :
 - Au 1^{er} février 2017 :
 - 1 poste de puéricultrice hors classe, catégorie A, filière Sociale, à temps complet
 - Au 1^{er} avril 2017 :
 - 1 poste de rédacteur, catégorie B, filière Administrative, à temps non complet
 - 3 postes d'adjoint d'animation, catégorie C, filière Animation, à temps complet
 - Au 1^{er} mai 2017 :
 - 1 poste d'adjoint administratif, catégorie C, filière Administrative, à temps complet – **A L'UNANIMITE**
- DESIGNER madame Chantal BAGGIO, titulaire, et monsieur Alexandre KARADJINOV, suppléant, pour représenter la commune au sein de la commission des engagements – **A L'UNANIMITE**
- PREND ACTE du rapport d'activités de l'année 2015 du Syndicat Intercommunal d'Enfouissement des Réseaux Télécommunications et Electricité de la Région de Conflans et Cergy.
- APPROUVE l'opération d'aménagement des locaux de la Maison de Santé Pluri professionnelle, SOLLICITE de l'Etat le versement de la Dotation d'Equipe des Territoires Ruraux 2017, ARRETE les modalités de financement, S'ENGAGE à prendre en charge la différence entre le taux maximum et le taux réellement attribué ainsi que la part de financement non accordée par un partenaire public sollicité et AUTORISE monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à signer le procès verbal relatif au bornage contradictoire de la parcelle cadastrée BI n° 185 une fois la modification suivante apportée :

- adresse de l'hôtel de ville à : place Louis Don Marino et non le 264 avenue Roger Guichard –

A LA MAJORITE

- APPROUVE la révision du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, incluant le cheminement direct de la rue de la Gare vers la gare et l'ajout du chemin de Halage du pont du boulevard Charles de Gaulle à la limite de territoire nord limitrophe de Saint Ouen l'Aumône – **A L'UNANIMITE**

- DESIGNER monsieur Patrick BENSMAIL, titulaire, et monsieur Jean-Pierre HARDY, suppléant, pour représenter la commune au sein de la Commission de suivi de la société Matériaux Routiers Franciliens – **A L'UNANIMITE**

- ENTEND le rapport 2015 sur le service d'élimination des déchets.

- ENTEND le rapport 2015 sur le service public de l'eau potable et de l'assainissement.

- AUTORISE monsieur le Maire à signer l'avant contrat avec la société Promogim ainsi que l'acte authentique permettant à la ville de prendre possession d'un local, situé au rez-de-chaussée de la résidence Central Parc, rue de la Papeterie, et à percevoir la restitution des 30 000 € correspondant aux 20m² de surface du local qui n'ont pas été livrés – **A L'UNANIMITE**

- EST INFORME des décisions prises par le maire en vertu de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales et ENTEND les réponses aux questions posées par les élus de l'opposition.

- ENTEND la réponse à la question d'actualité déposée par le groupe d'opposition « Un cœur pour Eragny » relative à la vidéosurveillance, à la redynamisation du quartier de la Challe et aux raisons de la fermeture prolongée du parking incendié à la Challe en mars 2015.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures 36.

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Audrey JESPAS, Olivier FOURCHES, Nathalie BRAHAMI, Annabelle VICENTE, Alexandre KARADJINOV, Adjoints au Maire, Joëlle MARTINEZ, Patrick BENSMAIL, Mamadou WADE (à partir de 21h22), Alain GAUDISSABOIS, Conseillers Municipaux Délégués, Marie-Madeleine COLLOT, Pierre HERBELOT, Frédéric TOURNERET, Stéphanie AUVILLE, Uma SANKAR (jusqu'à 22h36), Virgile EDRAGAS (à partir de 20h46), Yannick TOUCHET, Nicole THENIN, Philippe RELIN, Fadila BOUZIANE, Yannick MAURICE, Karim ZIABAT, Gérard BURN, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Madame Monique MERIZIO a donné pouvoir à Monsieur Thibault HUMBERT
- Monsieur Pierre HERBELOT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY
- Madame Stéphanie AUVILLE a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO
- Monsieur Mamadou WADE a donné pouvoir à Monsieur Akim BOUKDOUR (jusqu'à 21h22)
- Monsieur Jérôme GONTIER a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Madame Uma SANKAR a donné pouvoir à Monsieur Alexandre KARADJINOV (à partir de 22h36)
- Madame Elodie SPRINGER a donné pouvoir à Madame Nathalie BRAHAMI
- Monsieur Virgile EDRAGAS a donné pouvoir à Madame Annabelle VICENTE (jusqu'à 20h45)
- Madame Anne-Sophie SIMOES CARVALHO a donné pouvoir à Monsieur Olivier FOURCHES
- Monsieur Philippe RELIN a donné pouvoir à Madame Fadila BOUZIANE

Absents :

- Madame, Messieurs, Audrey MOREAU, Frédéric PARENT, Stéphane CAPDET

Madame Uma SANKAR a été désignée comme secrétaire de séance.